

DOSSIER DE DEMANDE  
DE BAPTÊME RÉPUBLICAIN



*Acte citoyen, le baptême civil (ou « baptême Républicain ») est l'engagement moral des parrains(s) et marraine(s) d'accompagner l'enfant dans les différentes étapes de sa vie et de suppléer les parents en cas de malheur familial.*

*Le baptême civil (ou Républicain) est destiné à faire entrer votre enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines.*

*Le baptême civil est né sous la Révolution Française, à l'époque ou la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il fut inspiré par Monsieur Camille Desmoulins.*

*Même s'il semble prévu par le décret du 20 Prairial, an II (08 juin 1794) qui donnait aux municipalités l'exclusive habilitation à établir les actes de l'état civil, aucun texte législatif ne lui est vraiment applicable. Il relève vraisemblablement plus de la coutume.*

**Légalement, le baptême civil n'a aucune valeur juridique.**

*L'engagement des parrain(s) et marraine(s) reste symbolique. Il s'agit néanmoins d'un engagement moral fort, prononcé devant le maire, Officier d'Etat Civil. Les parents qui souhaiteraient faire des parrains(s) et marraine(s) de véritables « tuteurs » en cas de disparition, doivent procéder par voie testamentaire chez un notaire, ou par sous-seing privé (article 398 du Code Civil).*

*Le certificat de parrainage civil remis aux parents à l'issue de la cérémonie, ainsi que la tenue d'un registre officieux, ne présentent aucune valeur juridique.*

## **Pièces à fournir :**

- Imprimé de demande complété et signé
- Copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant datant de moins de 3 mois
- Copie du livret de famille des parents
- Copie d'un justificatif de domicile des parents
- Copie recto-verso de la carte d'identité du père
- Copie recto-verso de la carte d'identité de la mère
- Copie recto-verso de la carte d'identité du parrain
- Copie recto-verso de la carte d'identité de la marraine

Le dossier complet doit être déposé au Secrétariat de la Mairie, au minimum 15 jours avant la date désirée pour sa célébration.

A MORÉE, les baptêmes civils sont célébrés le samedi, en Mairie, salle des mariages, aux dates et heures retenues par les parents.



**DEMANDE DE CÉLÉBRATION  
DE BAPTÊME RÉPUBLICAIN**



Le ..... / ..... / ..... à ..... heures.....

- Salle de la Mairie -

**Monsieur**

Nom : ..... Prénoms : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Adresse : .....

Profession : .....

Téléphone : .....

**Et**

**Madame**

Nom (éventuellement Nom patronymique) : ..... Prénoms : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Adresse : .....

Profession : .....

Téléphone : .....

**Demander un Baptême Républicain pour leur fils – fille (1)**

Nom de l'enfant : ..... Prénom(s) de l'enfant : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

**Et lui donnent pour Marraine et Parrain,**

**Marraine**

Nom : ..... Prénoms : .....

Adresse : .....

Profession : .....

**Parrain**

Nom : ..... Prénoms : .....

Adresse : .....

Profession : .....

*(1) Rayer la mention inutile*

Fait à MORÉE, le .....

(Signature des parents)